

Mise en ligne du 08-07-2024 jusqu'au 08-09-2024

DELIBERATION DU BUREAU DU 1^{ER} JUILLET 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 01/07/2024 à 16h30, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 boulevard Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 21/06/2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO (visio conférence) M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence) Mme Yolande HANVIC M. Fabrice LOHER	DELIBERATION N°35.BU-2024-07-01	
	LORIENT 31 rue de Verdun	Location d'un local commercial + logement à l'association Uni-Cité

Unis-Cité est une association en charge d'un programme national concernant les emplois civiques.

Présente dans le Morbihan (VANNES et LORIENT), elle accompagne les jeunes en service civique. Les principales missions de ces jeunes sont :

- visites à domicile pour développer des moments conviviaux,
- sensibilisations au vieillissement ou handicap,
- actions collectives pour les structures le souhaitant.

Le local actuel de LORIENT est petit et inconfortable. Afin de disposer d'un local adapté à l'accueil d'une vingtaine de jeunes, l'association est intéressée pour une prise de bail du local commercial et du logement de type 2 (indissociable) situé au 31 rue de Verdun à Lorient. C'est un local difficile à louer en termes de commercialisation.

Les conditions financières seraient :

- un loyer mensuel de 650 €,
- la facturation de la T.E.O.M et 50 % de la taxe foncière.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, valide :

- la prise de bail avec Unis-Cité dans les conditions financières proposées.



Mise en ligne du 08-07-2024 jusqu'au 08-09-2024

A l'attention de M Poulain
4 boulevard Général Leclerc
56325 Lorient Cedex

Objet : Demande de locaux pour Unis Cité Lorient

Monsieur Poulain,

Par ce courrier, je vous confirme que notre association Unis Cité souhaite intégrer le local que vous nous proposer – 31 rue de Verdun à Lorient.

Le rêve porté par Unis Cité à sa création en 1994, que tous les jeunes, quel que soit leur parcours, consacrent une étape de leur vie à la solidarité, prendre forme avec le développement depuis 2010, d'un programme national de Service Civique en France.

Avec le soutien du Conseil départemental du Morbihan, Unis Cité déploie des équipes de volontaires en Service Civique dans le cadre de deux nouveaux programmes intitulés « Solidarité Séniors » et « Solidarité Aidants » sur la ville de Lorient.

Engagés pendant 8 mois (de mi-octobre à mi-juin), les 24 jeunes en service civique bénéficient d'un accompagnement renforcé par les tuteurs et tutrices d'Unis Cité et sont formés pour :

1. Faire des **visites à domicile** pour proposer des moments conviviaux et des activités aux bénéficiaires
2. Proposer, préparer et animer des **actions collectives** dans les structures qui le souhaitent.
3. Proposer, préparer et animer des **temps de sensibilisation au vieillissement ou au handicap**.
4. Proposer des temps collectifs et **participer à l'activité de la structure**, en complément de la mission des professionnels.

A noter que les jeunes ne sont pas des professionnels et que leurs actions solidaires viennent en complément de ce que proposent déjà les plateformes de répit/d'aide à la personne.

Nous intervenons sur tout le département avec le soutien des acteurs locaux.

Le local, que vous nous proposer permettra d'accueillir les 24 volontaires et un coordinateur d'équipes et de projets durant la période de service civique. Le reste du temps (de mi-juin à mi-octobre), il sera occupé par les salariés afin de préparer l'accueil de la nouvelle promotion, réunir les partenaires et recruter les futurs volontaires en service civique.

Nous mesurons l'importance de votre soutien dans le déploiement de nos dispositifs et nous vous en sommes très reconnaissant.

Merci pour l'attention que vous avez porté à notre demande.

Veillez agréer, Monsieur Poulain, mes salutations distinguées.

Gwenaëlle Beauvais
Directrice Territoriale
Unis Cité Bretagne Normandie

